



Dimensions : Voie avant 1'795 mm  
Voie arrière 1'690 mm  
Diamètre de braquage : varie selon l'empattement, jusqu'à 15 m.  
Les autres dimensions doivent être mesurées au véhicule carrossé.

Installation électrique : 12 resp. 24 Volt

Mesure du bruit : Selon le moteur 84 - 89 dB

Observations et exceptions :

Pour les différents modèles de ce type : Voir carte séparée

Pour les différents moteurs prévus pour ce type : Voir carte séparée

Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Largeur totale : Selon demande du client. - Selon les cas, le vhc. ne pourra circuler que sur le réseau routier ouvert aux vhc. au-dessus de 2'200 mm de largeur (resp. au-dessus de 2'300 mm lors de la mise en application de la LCR).

\*) Poids total : Ce poids n'est valable que lors de la mise en application de la LCR.-  
Jusqu'alors, poids total = 13'000 kg.

Wetzikon, 17/18.2.60  
29.4.60

Commission d'expertise-type  
de vhc. à moteur